

Concours de Soupe du 1 novembre 2008- REGLEMENT

- **Concours** ouvert à toute personne de 7 à 77 ans (avant, une autorisation parentale sera exigée, au delà, dérogation accordée...)
- **Inscriptions** dès aujourd'hui et jusqu'au 30 octobre 2008 à 12 heures à l'Office de Tourisme de Florac.
- Pour valider votre inscription, vous devrez obligatoirement donner **un nom** à votre soupe, et la recette écrite, qui pourra être éditée par nos soins.
- **Rendez-vous le 1 novembre 2008 à partir de 14h** sur l'Esplanade où vous seront remis votre numéro de stand et les éléments permettant de vous différencier des autres concurrents.
Le jury notera chaque stand à 17h précise : N'oubliez donc pas la décoration de votre stand, et **soyez prêts à l'heure !!**
- Chaque concurrent exposera sa soupe sur une table de 0.80m x 1.20m fournie par l'organisateur.
Chacun devra s'occuper de prévoir la protection de son stand (en cas de pluie), un réchaud à gaz pour maintenir la soupe à température et la décoration de son espace.
- Vous proposerez la soupe de votre choix, d'une quantité minimale de **15 litres** et vous apporterez **2 litres supplémentaires au minimum**, à donner (même froid) pour le jury **dès votre arrivée**. Bien entendu vous pouvez confectionner plus de soupe si vous le souhaitez 30, 40 litres sont les bienvenus...chaque année, la foule trop nombreuse ne peut pas tout goûter !!
- Vous attendrez l'ouverture officielle du concours prévue à 18h (les organisateurs vous préviendront) avant de commencer à servir votre préparation. Attention, moins vous en servirez à la fois, plus de festivaliers pourront la goûter... (Une cuillère par goûteur est recommandée).
- A la fin du concours, lorsque le jury aura terminé sa dégustation, les participants du concours qui le souhaitent sont invités à la place du jury afin de rencontrer les autres concurrents, goûter ce qu'il reste de soupes, et échanger leurs recettes !!

Jury et Evaluation des soupes :

- Le jury sera constitué d'une **quinzaine de personnes**, adultes et enfants, sélectionnés parmi les festivaliers. Tous les membres du jury évalueront les soupes à l'aide d'une grille. Cette grille comportera 4 critères qui seront notés de 1 à 5 points (1 pour peu agréable, jusqu'à 5 pour extrêmement savoureuse, les autres notes permettant de nuancer l'avis). Le cumul des notes pour chaque concurrent permettra de **déterminer les 3 soupes les plus appréciées**, qui seront dotées de prix.
- Un deuxième **jury populaire** (200 bulletins de vote) déterminera **le plus beau stand**: Nappe, bols, soupières, tenue du cuisinier, décoration : tout ce qui fait le plaisir des yeux avant dégustation, ainsi que **la meilleure soupe** (2 prix différents) :
Les bulletins de vote pour le jury populaire seront à retirer au stand de ventes de bols.

Critères d'évaluation :

Attention : Evaluer un plat ne peut être que subjectif, hormis la saveur (et encore) ou le savoir-faire du cuisinier, il y a tout le plaisir des yeux et des papilles ...

1 La saveur, le goût.

Parfum, odeur et saveur... Votre soupe est sûrement la meilleure, même si la recette n'est pas originale, ou au contraire parce que la recette est très originale...

2 La consistance.

Votre soupe est présentée en morceaux, en hachis, moulinée ou bien mixée autant de différences...

3 L'originalité de la recette.

Votre soupe est d'origine locale ou exotique? C'était la recette favorite de grand-mère, ou elle vous a été léguée par un grand chef ? ... En tout cas, vous pouvez transmettre la recette, si vous le souhaitez.

4 .La présentation du stand

Tout ce qui fait le plaisir des yeux avant dégustation ... !

Renseignements : Office de tourisme de Florac :

Tel : 04 66 45 01 14 – E-mail : otsi@mescevennes.com